

INVENTER  
ET MOBILISER  
POUR L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET LA  
CULTURE DANS  
LE GRAND EST



# Résolutions votées par les parlementaires éphémères lors de l'assemblée plénière du samedi 20 janvier 2018 à Épinal.

Ces résolutions font suite à un travail de deux jours en ateliers durant le Parlement éphémère et s'appuient sur 12 thématiques alimentées par les contributions reçues entre mai et novembre 2017.

## Résolution 1

### Reconnaissance des expériences et compétences des bénévoles et amateurs

(issue du groupe thématique Expériences et compétences)

#### Constats

L'engagement social, culturel et citoyen et la richesse des bénévoles fait force d'évidence. Néanmoins, leur reconnaissance, leur valorisation et leur accompagnement, notamment institutionnels, n'est pas à la hauteur de l'apport qu'il constitue pour la société.

#### Enjeux

- Lever les freins relatifs à la densité, la complexité, le niveau de technicité très accru des obligations associatives pour les bénévoles et les amateurs.
- Valoriser, reconnaître et accompagner les expériences et compétences des bénévoles.
- Créer les conditions d'une action déterminée des bénévoles et amateurs (individus), des associations et des institutions au service de cette reconnaissance.

#### Propositions

##### Etat et collectivités :

- Reconnaître par le droit, à la fois de manière ambitieuse, formelle et opérationnelle, le statut et les droits des bénévoles et amateurs, par la désignation des compétences et attributions de l'Etat, de ses services déconcentrés, des collectivités et des institutions publiques pour les encourager, les défendre et les accompagner

##### Associations :

- Encourager les associations à formaliser la reconnaissance, la valorisation et l'accompagnement des bénévoles & amateurs dans leur projet associatif, ainsi qu'à se doter des outils concrétisant cet engagement (validation des acquis et compétences des bénévoles, droits à la formation, boîtes à outils, accompagnement personnalisé,...)

##### Bénévoles & amateurs :

- Cette reconnaissance doit apporter chez / pour l'individu :
  - La conscience du chemin parcouru
  - L'accès à l'information au bénévolat
  - Plus-value auprès des employeurs – université,...

**ADOPTÉE**

## Résolution 2

### La culture, un besoin humain essentiel

(issue du groupe thématique Diversité et mixité)

#### Constats

- Beaucoup de personnes et de politiques considèrent que les pratiques culturelles et artistiques ne sont pas une priorité. La compression du temps et les difficultés du quotidien accentuent cela. Pourtant, cette situation et ces pratiques nient la capacité des pratiques culturelles et artistiques d'être des leviers d'inclusion sociale et de participation citoyenne, et donc des espace-temps de diversité et de mixité. Néanmoins, celles-ci sont un besoin humain essentiel, comme bien se nourrir.

#### Enjeux

- Il faut conscientiser nos propres pratiques culturelles qui sont nombreuses, ce qui va susciter la curiosité à aller découvrir d'autres pratiques culturelles et artistiques.
- En élevant la culture au rang de besoin humain essentiel, nous attendons de la part de tous une mobilisation qui sorte celle-ci du champ de la variable d'ajustement budgétaire.

#### Propositions

- Nous associons les pratiques culturelles et artistiques au bien-être et à la santé en les intégrant dans la politique de santé publique. Exemple : une campagne de sensibilisation mettant la culture au même niveau que le sport et l'alimentation dans le bien-être de la personne.
- Nous associons les pratiques culturelles et artistiques au social et à l'éducatif en les intégrant pleinement dans les formations initiales et continues des professionnels de l'éducation et du social.

**ADOPTÉE**

## Résolution 3

### Se rencontrer autrement

(issue du groupe thématique Diversité et mixité)

#### Constats

- Le rapport à la culture est souvent transmis en mode descendant et institutionnalisé. Les lieux culturels et artistiques sont souvent déconnectés des habitants et des réalités du terrain. Dans la société d'aujourd'hui, beaucoup de personnes considèrent la culture comme un monde à part, auquel ils n'appartiennent pas. Tout le monde ne trouve pas sa place dans la culture.

#### Enjeux

- Pour favoriser la diversité et la mixité, il est essentiel de prendre le temps. Il existe un besoin de décroisonner, d'ouvrir, d'expérimenter, de se rencontrer, d'aller à la découverte de l'autre, de surprendre et de faire ensemble.

#### Propositions

- Pour plus de mixité, nous allons renforcer et encourager les projets participatifs et multidisciplinaires impliquant les habitants en lien avec les territoires et les acteurs qui les font vivre. (exemple : projets de récolte de la mémoire collective pour créer un événement culturel).
- Nous persévérerons dans l'organisation de pratiques culturelles et artistiques hors des lieux habituellement dédiés : espaces publics du quotidien (marchés, rues, brocantes, gares...), ou venues chez l'habitant.
- Nous allons encourager la création d'un réseau numérique de partage entre les acteurs du monde de la culture et les publics. Développer de nouvelles formes de médiation, où les citoyens peuvent tous s'exprimer, se faire connaître, s'écouter (faire du porte-à-porte, espaces numériques).

**ADOPTÉE**



## Résolution 4

### Des espaces en transition pour des projets philosophiques, sociaux et politiques

(issue du groupe thématique Espaces ouverts et alternatifs)

#### Constats

- Nous, individus, artistes, associations, lieux de pratique culturelle, institutions, élus, réunis en commission du Parlement éphémère, percevons une envie de changement, une volonté d'être davantage impliqués, écoutés et de rassembler les acteurs au sein de projets collectifs.

#### Enjeux

- Casser les codes, les formatages pour davantage de démocratisation culturelle et d'ouverture.
- Sensibiliser chacun dès le plus jeune âge et tout au long de sa vie aux pratiques culturelles et artistiques dont l'objectif est d'associer plaisir et émancipation.

#### Propositions

- Organiser avec les responsables locaux une concertation de tous les acteurs de la vie publique afin que les projets de territoire culturels et artistiques émanent d'une élaboration collective et d'une gouvernance partagée.
- Repenser les espaces comme des lieux de vie où pourront se côtoyer tant les projets culturels et artistiques que les actions favorisant le lien social, la rencontre et l'échange.

**ADOPTÉE**

## Résolution 5

### Vers une meilleure prise en compte de la médiation culturelle dans le Grand Est (issue du groupe thématique Médiation culturelle)

#### Constats

- Il n'existe pas de référentiel commun de la médiation culturelle partagé par les acteurs de l'éducation populaire et de la culture.
- Même lorsqu'il existe une politique culturelle sur un territoire, on constate une méconnaissance des enjeux de la médiation culturelle et une prise en compte inégale des moyens dédiés.

#### Enjeu

- Favoriser une meilleure prise en compte de la médiation culturelle dans le projet politique culturel du territoire.

#### Propositions

- Créer un référentiel du poste de médiateur culturel avec l'ensemble des acteurs
- Financer le fonctionnement des structures au profit des projets de médiation de qualité
- Inclure dans les attributions des subventions, un critère de qualité « médiation culturelle » et engager une réflexion commune entre les financeurs et les acteurs sur les indicateurs d'évaluation qualitatifs.
- Définir un projet de médiation culturelle à destination des élu(e)s
- Favoriser la rencontre autour de la médiation culturelle pour les acteurs de l'éducation populaire et de la culture (ex : Réseau type collectif Relations Publiques de l'Agence Culturelle d'Alsace)

**A RETRAVAILLER**

## Résolution 6

### S'engager pour l'accessibilité et les droits culturels

(issue du groupe thématique Accessibilité et droits culturels)

#### Constats

- Malgré les moyens mis en œuvre (lois, finances, conventions, équipements, moyens humains professionnels et bénévoles,...), l'accès de tout à tous n'est pas assuré. L'exclusion culturelle et les inégalités territoriales tant rurales qu'urbaines existent encore en France en 2018.

#### Enjeux

- La prise de conscience de la place de la culture dans le développement humain passe par un respect des droits culturels qui favorisent l'émancipation, la reconnaissance de la dignité des personnes et l'accès à la citoyenneté.

#### Propositions

- Promouvoir dans tous les secteurs (social, culture, santé, justice, éducation,...) l'inclusion sociale par la mixité à tous les niveaux (handi-valide, intergénérationnelle, femmes/hommes, rurale/urbaine, français/étrangers, précaires ou non,...).
- Organiser chaque année une journée d'inter connaissance dans chaque département
- Mieux informer (avec des pictogrammes, des FALC – Facile à Lire et Comprendre) sur l'offre déjà accessible et rendre accessible toute communication
- Améliorer la formation à l'inclusion sociale par la mixité pour les professionnels, bénévoles, institutions et associations,...
- Créer des Pactes de Coopération au niveau local qui s'inscrivent dans un projet culturel de territoire (existant ou à construire) et qui s'appuient sur :
  - le repérage et la valorisation des ressources territoriales mobilisables
  - la formation des élus (politiques, associatifs, institutionnels,...) à la dimension culturelle relevant de leurs responsabilités
  - l'engagement sur des objectifs opérationnels
  - s'appuyer sur les compétences des associations, réseaux, mouvements et fédérations d'éducation populaire et renforcer durablement leurs moyens.

ADOPTÉE

## Résolution 7

### Les cultures comme levier à l'engagement citoyen

(issue du groupe thématique Engagement citoyen)

#### Constat

- L'action culturelle doit être reconnue comme étant un levier possible pour favoriser l'engagement citoyen.
- Les territoires de vie, à travers les compétences (loi Notre), ne déclinent pas de manière égale leur politique culturelle en intégrant l'enjeu de l'engagement et de la formation citoyenne.

#### Enjeux

- Ces enjeux doivent être mis au cœur des politiques publiques, du local au supra local. Ces politiques publiques doivent laisser la place à l'initiative et l'implication citoyenne du plus grand nombre (habitants, jeunes, acteurs culturels, associatifs, ...) qui, par sa capacité d'expertise saura adapter les politiques culturelles territoriales aux réalités des acteurs et des territoires (ville, quartier, intercommunalité).

#### Propositions

- Maîtrise d'ouvrage collective pour la mise en place de contrats territoriaux de politiques culturelles entre la région, le département, l'intercommunalité, les communes et les fédérations diverses, l'éducation nationale
- Financements pluriannuels des collectivités territoriales
- Animation locale portée par une fédération, une association (ou plusieurs) pour :
  - Coordonner des actions
  - Coordonner des antennes (relais culturels locaux de diffusion)
  - Coordonner des délocalisations (diffusion, pratique, actions ...)

**A RETRAVAILLER**



## Résolution 8

### Reconnaître et valoriser l'engagement citoyen

(issue du groupe thématique Engagement citoyen)

#### Constat

- Il existe de nombreuses formes d'engagement citoyen (bénévoles, associatifs, volontaires...) ponctuel et dans la durée. Ces acteurs souffrent d'un manque de visibilité et de reconnaissance préjudiciable à la société.

#### Enjeu

- Construire une société plus juste et plus démocratique en prenant en compte la place et les expériences de chacun.

#### Propositions

- Transformation et mise en valeur du passeport bénévole en passeport de l'engagement citoyen-acteur dans la cité
- Etablir des accords dans le cadre professionnel pour aménager le temps de travail des engagements citoyens
- Favoriser et valoriser les temps d'engagement dans les cursus de la formation initiale et tout au long de la vie
- Faire connaître et appliquer la loi égalité/ citoyenneté du 27/01/17 et la carte des engagements réciproques 2014

**ADOPTÉE**

## Résolution 9

### Construction de la gouvernance partagée

(issue du groupe thématique Démocratie et gouvernance partagée)

#### Motifs

- Se former collectivement à l'exercice du partage de la gouvernance.
- Reconnaître les rôles et compétences de chacun.
- Permettre au plus grand nombre d'influencer sur le fonctionnement de sa structure pour plus de démocratie
- Fournir des outils ou des leviers d'action

#### Propositions

- Financer des formations à la gouvernance partagée.
- Permettre à un professionnel, bénévole, de passer du temps dans une structure qui pratique la gouvernance partagée.
- Désignation par les pairs – élections sans candidat.
- Donner du pouvoir, de l'autonomie, par le biais de groupes de travail.
- Impliquer chaque personne dans le projet par la reconnaissance de son engagement.
- Faire preuve de transparence sur l'ensemble du projet.
- Limiter la durée des mandats des dirigeants.
- Permettre ou imposer une période d'essai, de découverte du rôle de dirigeants, ou d'accompagnement courte.
- Favoriser la dynamique de réseau.

**A RETRAVAILLER**

## Résolution 10

### Reconnaissance de la gouvernance partagée dans les structures culturelles et d'éducation populaire

(issue du groupe thématique Démocratie et gouvernance partagée)

#### Motifs

- L'obligation légale d'un interlocuteur unique et/ou d'un responsable juridique est un frein.
- Le financement et le fonctionnement par appels à projets sont un obstacle au fonctionnement et à la stabilité de la gouvernance partagée.

#### Propositions

- Développer des financements publics aux sociétés coopératives à but non lucratif de type SCIC.
- Développer la formation et l'information autour des autres modes de gouvernance que celles issues des statuts type des associations - loi 1901.
- Développer les aides spécifiques à la structuration sur le temps long, afin de favoriser l'éclosion des structures fonctionnant en gouvernance partagée.

**ADOPTÉE**

## Résolution 11

### Imaginons des formes de collaboration inédites sur nos territoires (issue du groupe thématique Partenariats et collaboration territoriale)

#### Constats

- L'organisation des politiques culturelles publiques segmente et stratifie les formes de réponses des porteurs de projets.
- Ce cloisonnement des acteurs sur un territoire nuit à l'exercice des droits culturels des habitants.

#### Enjeux

- Nous devons garantir collectivement l'existence d'un projet culturel territorial de qualité, cohérent et lisible, permettant son appropriation par les habitants.
- La construction d'une culture partagée, facteur de cohésion sociale nécessite du temps long, permettant d'installer de la confiance dans et entre les partenaires et de la confiance dans leur engagement.

#### Propositions

- Susciter des expériences de dialogue et de collaboration organisés. coordonnés pour définir des projets culturels de territoire.
- Préconiser la réalisation de diagnostics partagés pour définir, valider, mettre en œuvre, évaluer, réorienter des axes de travail.
- Créer un espace tiers de pilotage à chaque strate d'exercice de compétence culturelle, rassemblant et impliquant des habitants et des acteurs des collèges suivants :
  - Acteurs culturels : associations, fédération d'éducation populaire, artistes du territoire...
  - Acteurs collectivités locales
  - Acteurs institutionnels : Education Nationale, DRDCJS, DRAC, Structures publiques ....
  - Acteurs socio –éducatifs
  - Acteurs économiques...
- Inciter à « sortir des lieux habituels » de pratiques culturelles
- Proposer le conventionnement pluri -annuel et multi -partenarial du projet culturel de territoire, de sa démarche de construction jusqu' à sa réalisation et son évaluation.
- Favoriser le financement des actions culturelles qui croisent les axes du projet territorial et encouragent la coopération.
- Articuler et mettre en cohérence les financements publics.

ADOPTÉE

## Résolution 12

### Créer des dynamiques de coopération sur les territoires

(issue du groupe thématique Dynamiques de coopération)

#### Constats

- Les différents acteurs d'un même territoire ne se connaissent pas forcément, ne sont pas connectés les uns aux autres. Les univers sont très cloisonnés (professionnels/amateurs, urbains/rural, fédérations/petites associations, lucratif/non-lucratif, culture institutionnelle/diversité des cultures, élus/acteurs culturels et associatifs, ...), ce qui engendre des a priori et de l'isolement dans les engagements et les pratiques.

#### Enjeux

- Il est donc nécessaire de créer les conditions pour que les acteurs (structures culturelles, entreprises, élus, artistes, population, associations, institutions, ...) se rencontrent, se connaissent et se reconnaissent pour co-construire des projets nouveaux.

#### Propositions

- Un recensement des acteurs possibles du territoire, par croisement des listings existants. Des moyens devront être alloués à cet objectif, afin de toucher des acteurs de tout type.
- Faire se rencontrer les acteurs :
  - Découverte de l'environnement, des actions, du quotidien des autres acteurs (Via Job Blender Day par exemple (cf Champagne-Ardenne).
  - Vivre des aventures sensibles ensemble (spectacles, expositions, voyages, ...), échanger autour de celles-ci
  - Utiliser des outils d'animations de groupe associant le jeu, le plaisir, la convivialité afin de mobiliser l'intelligence collective et l'implication de tous.
  - Proposer un tirage au sort des acteurs volontaires qui vont travailler ensemble pour un temps donné, pour créer et mener des projets sur le territoire. Avec un délai de réflexion pour confirmer l'engagement de chacun et le cas échéant laisser la place à d'autres.
  - Partage de savoir-faire, via la création d'une plate-forme collaborative avec boîte à outils, projets en cours à partager, expériences réussies ou non antérieures... (cf Culture C Nous dans les Vosges)
  - La dynamique peut être lancée par un acteur ou un groupe d'acteurs du territoire (à différentes échelles, du local jusqu'au niveau régional, en fonction du projet) ou par la création de postes de médiateur/facilitateur (ingénierie), chargés de l'accompagnement des synergies.

## Résolution 13

# La culture, une compétence obligatoire à tous les échelons des collectivités territoriales

(issue du groupe thématique L'apport des politiques publiques)

### Constats

- La culture est un droit accessible à tous et partout, reconnu par la loi. Pour autant, toutes les collectivités ne se préoccupent pas de la culture, ce qui amène à des inégalités territoriales.
- On constate une fragilité des acteurs locaux alors que leur place dans la société est essentielle

### Enjeux

- L'objectif est de veiller de manière concertée à un rééquilibrage de la prise en compte de la question culturelle sur les territoires.

### Propositions

- La culture sera une compétence obligatoire aux échelons régional, départemental et intercommunal (sans désengagement de l'Etat).
- Les diagnostics et les dispositifs des différents échelons convergeront et tiendront compte de la spécificité de chaque territoire.
- Les politiques culturelles seront co-construites avec les acteurs locaux.
- La compétence culturelle sera assortie de moyens financiers et humains.
- Les moyens humains dédiés permettront un accompagnement des acteurs, une évaluation et une valorisation de la politique menée.
- Des conventions pluripartites et pluriannuelles seront mises en place à l'échelle de l'intercommunalité.

**ADOPTÉE**

## Résolution 14

### Transmission artistique, outils et moyens à développer (issue du groupe thématique Pédagogie et pratiques artistiques)

#### Constats

- La pratique d'activités artistiques ne peut être soumise aux pressions temporelles de rentabilités imposées.
- Le sens et la qualité des interventions artistiques se voient réduites si les conditions et les moyens sont insuffisants ou si les objectifs de rentabilités et de visibilité sont prioritaires.
- La reconnaissance et le soutien des pratiques artistiques pédagogiques par les politiques publiques s'avèrent être un choix déterminant.  
Il est nécessaire d'inclure des pratiques artistiques de qualité dans les fondamentaux de l'éducation pour tous et tout au long de la vie.

#### Enjeux

- Chaque partie concernée doit pouvoir contribuer à l'élaboration des projets et des dispositifs pour en garantir la qualité artistique et pédagogique.
- Les porteurs de projets de pratiques artistiques doivent avoir les moyens temporels et financiers de donner du sens à leurs actions.
- La pratique artistique doit être reconnue comme un outil fondamental du développement et de l'émancipation de l'individu.
- Les disciplines artistiques doivent être considérées dans leur diversité et spécificité. Chacune, à sa manière, est un outil pour développer savoir-être et savoir-faire.

#### Propositions

- Créer une charte des intervenants artistiques, inspirée de celle des auteurs-illustrateurs : mise en œuvre, rémunération, équilibre entre une activité de recherche artistique et une pratique pédagogique de l'intervenant, ...  
Cette charte servira de socle commun et garantira les conditions et les modalités d'intervention.
- Créer des espaces et des moments dédiés aux partages et à l'analyse de pratiques entre les différents intervenants artistiques, toutes disciplines confondues.
- Créer un centre de ressources, de référencement et de formation autour des pratiques artistiques et pédagogiques, accessibles à tous (animateurs socio-culturels, intervenants artistiques, parents, enseignants, institutions, ...).

ADOPTÉE

## Résolution 15

### Le numérique outil et espace de culture

(issue du groupe thématique Espaces et outils numériques)

#### Constats

- Le maillage du territoire sur le champ culturel et numérique est très hétérogène.
- Fortes inégalités dans l'accès, dans la capacité d'usage des outils du numérique, mais aussi dans la visibilité des contenus culturels présents sur internet.

#### Enjeux

- Permettre par l'inclusion numérique l'accès aux pratiques culturelles.

#### Propositions

##### Développer les actions et la présence des acteurs sur les espaces virtuels.

- Accentuer la formation des professionnels sur les outils et les pratiques numériques, particulièrement celles du libre, afin de les essayer sur le territoire.
- Inciter les acteurs des domaines « social » et « culturel » à investir le numérique comme espace d'action (ex : La MJC Numérique, Promeneurs du Net, présences sur les réseaux sociaux).

##### Où pratiquer les activités culturelles physiquement et numériquement ?

- Multiplier les espaces de pratiques numériques. (Ex : Lieux de proximité, plateforme mobile, ...)
- Se servir de l'espace numérique pour promouvoir et diffuser les offres culturelles des lieux vivants, les collections et les œuvres.
- Développer la visibilité des événements culturels dans la région Grand Est, en créant un réseau de plateformes de référencement.

##### Accompagner et sensibiliser dès le plus jeune âge les pratiques culturelles dont le numérique.

###### Usage et création.

- Accompagner les familles dans les pratiques culturelles en les rendant un maximum accessibles économiquement et géographiquement.
- Encourager la curiosité sur les domaines culturels et numériques en proposant des ateliers de création et de pratique.
- Favoriser, valoriser et rendre visibles les ressources libres de droits sur toutes les thématiques du champ culturel (Open Source, Media, Wiki, Banques d'images)

**ADOPTÉE**